

Politiques publiques pour le soutien des PME innovantes en Algérie : Bilan et perspectives

HAMMOUTENE OURDIA, Maître assistante Classe A, doctorante à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou
FERFERA MOHAMED YACINE, Professeur, CREAD, Université d'Alger

Résumé :

Le rôle important de la PME dans la croissance économique et la dynamique industrielle est une idée largement admise de nos jours. De par certaines caractéristiques (Julien, 1995), les PME sont considérées plus flexibles et plus créatives que les grandes entreprises. Elles entraînent de l'innovation dans les secteurs à forte intensité de savoir. Dans une économie fondée sur le savoir, les connaissances et les processus d'apprentissage sont vitaux au développement des capacités des entreprises à innover. Le concept de capacités d'innovation rejoint celui des capacités dynamiques. Ces capacités dynamiques et d'innovation dépendent à la fois de la situation de l'entreprise, de celle du marché et celle du système de gouvernance en l'occurrence le système national d'innovation (SNI).

L'expérience de l'Algérie dans le domaine des PME est récente puisque et pendant longtemps, l'économie algérienne a vécu sous l'emprise de l'entreprise de grande dimension.

Ce n'est que dans le cadre de la libéralisation entamée au début des années quatre vingt dix que les pouvoirs publics ont commencé à accorder une attention particulière à ce secteur. La politique publique avait à partir de là comme objectif non seulement de stimuler et soutenir la création de ces entreprises à travers un certain nombre de dispositifs (ANSEJ, ANDI), mais aussi de mettre au premier plan la capacité de ces entreprises à soutenir la concurrence de leurs homologues de la rive méditerranéenne. En d'autres termes, générer les conditions favorables pour la création et l'essor des PME innovantes. Dans cet esprit, notons en premier lieu les institutions de coordination et de valorisation de la recherche (ANVREDET, INAPI, ANDRU) qui devaient servir de trait d'union entre la recherche et l'industrie en Algérie. En second lieu, les programmes d'assistance de l'union européenne avec le gouvernement algérien (MEDA I, MEDA II). En troisième lieu, les relais et structures d'appui, notons la chambre algérienne locale de la production industrielle (CALPI) et la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) par rapport aux demandes d'informations commerciales et/ou techniques à destination des PME.

Cependant, tous ces efforts semblent être insuffisants puisque d'une part la majorité des PME existantes ont du mal à se maintenir en vie compte tenu du nombre de plus en plus important de PME disparues. D'autre part, celles qui se maintiennent, affichent de faibles capacités d'innovation. En effet, beaucoup d'études (Haudeville et Bouacida, 2012, Megherbi, 2008) consacrées à des PME algériennes, ont révélé que celles-ci n'auraient pas encore une culture d'innovation. Les capacités d'innovation de ces PME sont faibles et restent confinées pour la majorité d'entre elles aux secteurs à faible ajoutée.

Cette contribution aura pour problématique de se questionner sur les raisons qui font qu'en dépit de la prise de conscience et des efforts consentis, les pouvoirs publics n'ont pas réussi à instaurer une véritable politique d'innovation capable d'impulser le développement économique.

En nous basant sur un corpus théorique relatif à l'innovation et aux capacités dynamiques et en tenant compte de l'évolution de la PME dans le contexte algérien, cette contribution sans prétendre l'exhaustivité tentera de mettre en lumière les plus importantes actions mises en œuvre par les pouvoirs publics en vue de soutenir la création et l'essor des PME innovantes. Un bilan de ces actions sera dressé au regard de l'effet engendré sur les capacités d'innovation des PME.

Le résultat de cette recherche est à notre sens de permettre de poser la question de la performance du système national d'innovation et réfléchir sur quelques actions qui pourraient l'améliorer.

Mots clés : Innovation, capacités dynamiques et d'innovation, PME innovantes, Compétences, politiques de soutien à l'innovation, système national d'innovation.

Introduction

La préoccupation majeure de tous les pays est de mettre en place un système national d'innovation. Cette nécessité s'explique par l'environnement dans lequel évoluent les entreprises marquée par le rôle de l'innovation et des avancées technologiques.

L'importance de la PME en tant que moteur de croissance économique et de dynamique industrielle est une idée largement admise de nos jours. En tant que composante de ce système national d'innovation (SNI), les entreprises en général et en particulier les PME, constituent le

principal vecteur et principal milieu d'innovation (Megherbi et al , 2005) . De par leurs caractéristiques¹ qui leur procurent des capacités de créativité plus grandes que les grandes entreprises, les PME entraînent l'innovation dans les secteurs à forte intensité de savoir (Slaouti, 2011).

Plusieurs théories ont été développées sur le sujet de l'innovation, les dernières percées théoriques s'inscrivent dans le cadre de ce qui est appelé l'économie des savoirs et des connaissances (Foray, 2004, Djeflat, 2005). Dans l'économie fondée sur le savoir, les connaissances et les processus d'apprentissage sont d'une importance centrale dans le développement des capacités des entreprises à innover (Haudeville, Bouacida, 2012).

L'Algérie a connu une profonde mutation économique en passant de l'économie administrée à l'économie de marché à partir de la fin des années quatre vingt. C'est une série de réformes inachevées qui ont permis au secteur privé de voir le jour. Depuis l'adoption du nouveau code des investissements en 1993² qui exprime la volonté de l'ouverture de l'économie algérienne et celle de mettre au point une nouvelle politique de promotion de l'investissement, l'entreprise de petite taille notamment privée s'est de plus en plus imposée dans le tissu industriel algérien. Dans ce sens, les statistiques révèlent que près de 75% des PME recensées en 2005 ont été créées après ce nouveau code (Assala .K, 2006).

Sitôt né, le secteur de la PME doit évoluer dans un cadre institutionnel instable et au même temps faire face au phénomène de la mondialisation. Ce n'est qu'en 2001 que la définition de la PME a été arrêtée en Algérie³. Cette définition a été introduite suite à la promulgation de la loi 18-01 portant la loi d'orientation pour la promotion de la PME. A partir de là, la création et le développement de la PME occupe une position de premier plan dans le processus de développement algérien.

L'idée est qu'on s'est rendu compte qu'avec la volonté de l'Algérie d'adhérer aux normes et valeurs internationales par la signature de l'accord d'association avec L'UE et la perspective d'adhésion à l'OMC, le secteur public ne sera pas le seul à être menacé par la concurrence étrangère. Le danger guette aussi le secteur privé qu'il faudra mettre à niveau afin qu'il puisse de son côté s'en sortir (Melbouci, 2005).

Etant conscients non seulement de l'importance du rôle de la PME dans la dynamique concurrentielle par innovation mais aussi dans la diversification des exportations et le soutien de la croissance économique du pays, les pouvoirs publics algériens ont veillé à mettre en place un certain nombre de mécanismes pour soutenir la création et l'essor des PME innovantes (Slaouti, 2011).

Ce travail a pour problématique de se questionner sur les raisons qui font qu'en dépit de la prise de conscience et des efforts consentis, les pouvoirs publics algériens n'ont pas encore réussi à instaurer une véritable politique d'innovation afin de promouvoir le développement et la compétitivité des entreprises et propulser le développement économique.

Dans cet esprit, cette communication présentera après le rappel de quelques repères théoriques, les actions et programmes de soutien aux PME innovantes en Algérie tout en exposant des éléments de bilan de activités de ces derniers au regard de l'effet engendré sur les capacités des PME dans l'acte d'innovation, afin de poser le problème de la performance du SNI et proposer quelques pistes de solutions susceptibles de l'améliorer.

1-Aperçu sur la PME en Algérie.

L'économie algérienne a vécu durant toutes les années 70 et une partie des années 80, sous l'emprise de l'entreprise de grande dimension sur laquelle s'appuyaient les plans de développement. Les PME étaient marginalisées et ont évolué dans un contexte totalement défavorable (Haudeville et Bouacida, 2012). Ce n'est qu'à partir du début des années quatre vingt dix, et dans le cadre des réformes visant la libéralisation de l'économie algérienne, que les pouvoirs publics ont commencé réellement à accorder un intérêt particulier aux PME. Cet intérêt s'est traduit par la refonte du cadre institutionnel à commencer par le code de l'investissement.

Le secteur de la PME est en plein essor si l'on se réfère aux chiffres établis par le ministère de la PME et de l'artisanat depuis quelques années. Le poids des PME dans le tissu industriel national a augmenté considérablement, la densité des entreprises a presque quadruplé pendant que le nombre de PME créées a doublé, mais comparés aux pays voisins les chiffres demeurent à un niveau faible (Assala.K, 2006).

Le secteur privé est aujourd'hui prédominant au sein de l'économie algérienne suite la libéralisation économique et le démantèlement du monopole de l'état. En effet, à la fin 2011, la population de PME est de 659.309 dont 658.737 privées⁴ l'équivalent de plus de 90% du total des entreprises. Cette évolution, montre que l'objectif de promouvoir le secteur privé est atteint et que les mesures d'incitation prises par le gouvernement Algérien à cet effet ont apporté leurs fruits.

L'application de la définition de la PME retenue par l'union européenne et adoptée par l'Algérie⁵ fondée sur le critère des trois classifications quantitatives (les effectifs, le chiffre d'affaires et l'indépendance de l'entreprise) met en exergue la prédominance des très petites entreprises⁶ que l'on peut expliquer par l'importance de l'investissement dans des secteurs à faible apport en capital (Assala.K , 2006). .

L'Algérie présente une répartition géographique inégale des PME et reste marqué depuis un certain nombre d'années par la pré –dominance d'une douzaine de wilayas sur les quarante huit qui abritent plus de 52% des PME implantées dans le pays(Ministère de la PME et de l'artisanat, Mars 2012).Selon la même source , quatre wilayas à savoir :Alger environ 11,65% du total, Tizi Ouzou,Oran et Béjaia accueillent près de 27% de la population de PME dans le pays.

Selon le même bulletin diffusé par le ministère de la PME et de l'artisanat en mars 2012, les PME privées sont présentes en force dans les services, avec 186.157 entreprises, l'équivalent de près de la moitié des PME de statut privé. Suivies par le secteur du BTPH⁷ et les industries manufacturières avec 63.890 entreprises. Ces chiffres montrent que les PME sont concentrées dans les niches ou des créneaux que le secteur public a délaissés, ce qui leur procure un certain monopole. En revanche, elles sont confinées pour la majorité dans des secteurs à faible valeur ajoutée (Slaouti, 2011) .Elles sont spécialisées dans la production de biens de consommation courante avec une dépendance par rapport à l'extérieur en matière d'inputs et de faibles potentialités à l'exportation. (Benmessaoud, 2009)

2-PME Algérienne et innovation :

Dans ce point, sera présentée la situation de la PME algérienne par rapport à la problématique d'innovation.

2-1 Innovation et PME innovante :

L'innovation est une arme concurrentielle qui permet aux entreprises de créer ou renforcer leurs avantages compétitifs en se différenciant des concurrents par des parts de marché (Sahut.J.M et Leroux.E, 2011). Elle a suscité de nombreuses approches relevant pour la majorité du management stratégique⁸. L'innovation est associée au concept central de la stratégie, celui de l'avantage concurrentiel. Il peut être considéré comme la modification des conditions de la concurrence (Atamer.T, Emanuel Reynaud.E, 2005).

Une des principales sources de l'innovation est la recherche et développement. Elle permet de produire de nouveaux savoirs et d'acquérir des connaissances et des savoirs faire spécifiques (Haudeville, Bouacida, 2012). Takeuchi et Nonaka identifient en 1995 quatre processus de création et de transfert des connaissances en combinant entre la connaissance tacite et la connaissance explicite : la socialisation , l'externalisation , internalisation et combinaison (Delmond M.H, Petit.Yet Gautier .J.M, 2007). Ces quatre processus interviennent dans le développement de l'innovation pour créer un avantage concurrentiel.

La capacité d'innovation renvoie au concept de capacités dynamiques résumées en quatre aptitudes selon Arrégle (Pesqueux , Ferrary, 2006) : la création de compétences stratégiques à partir de l'apprentissage , innover à partir de ces compétences , identifier les aptitudes en évolution et préserver ces compétences. Ces aptitudes sont fortement corrélées aux capacités d'absorption de l'entreprise, autrement dit ses capacités à identifier, acquérir et à intégrer les nouvelles compétences et connaissances dont elle a besoin pour innover (Slaouti, 2011). Cette capacité d'innovation est étroitement liée aux conditions du marché, à la situation de l'entreprise au système de gouvernance.

Le terme PME innovantes désigne celles qui poursuivent une démarche délibérée afin de fabriquer de nouveaux produits ou d'améliorer leurs produits actuels ou de modifier leurs processus de gestion afin d'améliorer sensiblement l'efficacité de leurs activités (Slaouti, 2011).

2-2 Capacités actuelles des PME algériennes en matière d'innovation :

En matière d'innovation, il est généralement distingué deux types selon le degré de transformation (Sahut J.M, Leroux .E, 2011) : les innovations majeures et les innovations d'adaptation . Les premières se manifestent par l'apparition d'un produit ou un procédé entièrement novateur. Les deuxièmes sont des améliorations de produits déjà existants.

Selon l'enquête consacrée à treize PME à l'échelle de la Wilaya de Béjaia , il serait possible de parler de l'existence de l'activité d'innovation dans certaines entreprises (Megherbi, 2005). Cependant, ces activités s'apparentent plus à des modifications et des améliorations des produits existants. La même enquête dévoile l'inexistence de la structure recherche et développement dans les faits même si dans le schéma organisationnel elle y est. En effet, les activités de recherche portent plus sur des tests de conformité et de contrôle qualité. Ces conclusions sont soutenues par d'autres travaux ayant conclu sur la faiblesse du secteur privé dans l'investissement en recherche et

le manque de participation des PME comparées aux grandes entreprises aux activités de recherche et d'innovation (Haudeville et Bouacida, 2012).

L'enquête menée par Haudeville et Bouacida en 2006 consacrée à une quarantaine de PME algériennes a révélé que les PME algériennes n'auraient pas encore une culture d'innovation (Slaouti Abdenour, 2011). Cette étude confirme les résultats obtenus par Megherbi selon lesquels il ya absence de politique d'innovation auprès des treize PME publiques et privées de la wilaya de Bejaia (Megherbiet al, 2005). La principale conclusion de cette enquête est qu'il n'existe pas d'activités programmées d'innovation pour lesquelles seront allouées des ressources financières, matérielles et humaines (Slaouti, 2011).

Ces faibles capacités d'innovation s'expliquent par les conditions actuelles du marché algérien, la situation de l'entreprise et le système national d'innovation .

2-2 -1 conditions actuelles du marché algérien :

Ces capacités dynamiques ou d'innovation dépendent des conditions du marché (environnement vélocé ou à dynamique modérée) (Slaouti, 2011). Les PME algériennes évoluent principalement dans des environnements stables ou à dynamique modérée en raison du cloisonnement relatif du marché et de la munificence de la demande dans de nombreuses activités (Haudeville et Bouacida, 2006). Dans ce sens, Les PME algériennes se focalisent essentiellement sur des stratégies de positionnement en identifiant des niches sur lesquelles elles peuvent obtenir des rentes en profitant de l'opacité du marché algérien qui ne permet pas au consommateur de jouer un rôle d'arbitre entre les différents produits de l'entreprise (Slaouti, 2011). Ces pratiques défavorisent l'entreprenariat productif et la conception de projets innovants.

Cette situation des PME algériennes ne serait pas favorable lorsque le marché algérien sera totalement ouvert aux entreprises de l'union européenne (accord de libre échange UE –Algérie dont la dernière phase sectorielle est prévue pour 2017).

2-2-3 La situation de l'entreprise :

Cette incapacité affichée par les PME dans l'acte d'innovation peut s'expliquer par une multitude de facteurs. Le premier, est lié à la difficulté de disposer des ressources financières nécessaires pour financer les efforts en recherche et développement ou les investissements liés à l'innovation. La fragilité financière de ces entreprises diminue leur chance de bénéficier d'un crédit bancaire

L'innovation et sa mise en œuvre dépendent des compétences organisationnelles et des dynamiques d'apprentissage individuelles et collectives (Haudeville et Bouacida, 2012).La valorisation et l'incitation de ces compétences sont récompensées par des démarches innovatrices .

Le second facteur de blocage à l'innovation dans les PME est justement, un problème de maîtrise des techniques et des nouveaux savoirs et d'indisponibilité des compétences nécessaires pour soutenir le processus d'innovation (Haudeville et Bouacida, 2012). En effet, la capacité d'apprentissage est faible en raison de l'exercice des connaissances techniques de manière routinière autour de gestes connus et reconnus et non à la suite d'une activité de recherche ou d'innovation. Les résultats de l'enquête menée auprès des treize PME à Bejaia indiquent que la majorité des entreprises ne mettent pas en place un système d'incitation et encore moins un système formel qui valorise les compétences (Megherbi et al , 2005).

Le troisième facteur de blocage réside dans le caractère familial de ces entreprises dont la gestion obéit à des considérations socio-culturelles (Assala.K, 2006). Cette gestion conduit souvent à des comportements irrationnels comme un recrutement dicté par les liens de parenté au détriment de la compétence et du savoir faire. Dans le contexte socio-culturel algérien, la question de concentration du pouvoir autour de la personne du propriétaire-dirigeant est légitimée. Dans ce mode de gestion, le recours aux capitaux étrangers au cercle familial, le partenariat ou la fusion sont des pratiques qui ne s'utilisent pas. Le capital de l'entreprise se constitue de fonds propres et de prêts informels au sein de la famille.

3-Les politiques publiques au soutien des PME innovantes : éléments de bilan

La politique publique avait à partir des réformes engagées au début des années quatre vingt dix comme objectif non seulement de stimuler et soutenir la création des PME à travers un certain nombre de dispositifs (ANSEJ, ANDI), mais aussi de mettre au premier plan la capacité de ces entreprises à soutenir la concurrence de leurs homologues de la rive méditerranéenne. En d'autres termes, générer les conditions favorables pour la création et l'essor des PME innovantes.

Dans cet esprit, notons en premier lieu les institutions de coordination et de valorisation de la recherche (ANVREDET, INAPI, ANDRU) qui devaient servir de trait d'union entre la recherche et l'industrie en Algérie. En second lieu, les programmes d'assistance de l'union européenne avec le gouvernement algérien (MEDA I, MEDA II). En troisième lieu, les relais et structures d'appui, notons la chambre algérienne locale de la production industrielle (CALPI) et la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) par rapport aux demandes d'informations commerciales et/ou techniques à destination des PME.

Se pose le problème de performance de ces politiques puisque, la grande partie des PME créés ont du mal à se maintenir en vie vu le nombre important de PME disparues annuellement 9.545 PME sur un total de 659.309 en 2011 (Ministère de la PME et de l'artisanat, mars 2012). Les PME qui se maintiennent en vie affichent des capacités d'innovation faibles.

3-1 Les institutions de coordination et de valorisation de la recherche et leur contribution à l'innovation en Algérie :

Ce travail portera un intérêt particulier à deux institutions (ANVREDET et INAPI) ayant pour rôle la valorisation des résultats de la recherche pour servir de trait d'union entre la recherche et l'industrie en Algérie. Cet intérêt est justifié par l'importance de la manière par laquelle sont diffusées les connaissances auprès des entreprises pour les dynamiques d'innovation (Megherbi, 2008).

3-1-1 Le rôle de L'ANVREDET :

Dans l'esprit du soutien aux innovations, a été créée l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique. Cet organisme n'ayant pas acquis une envergure nationale⁹, offre un ensemble de services ayant pour objectif premier le support des capacités d'innovation des PME algériennes (Slaouti, 2011).

Le bilan des activités de l'ANVREDET sera examiné au travers l'analyse des chiffres que fournit le premier forum sur la recherche et développement FORED 1¹⁰. Ce forum a permis de mettre en lumière, une production de l'innovation de l'ordre de 39,5 par année entre 1998 et 2005 (Megherbi, 2008). De plus, sur un total de 700 projets sélectionnés, l'identification n'a concerné que 277 projets, résultats de travaux de recherche de seulement huit plans nationaux de recherche (PNR). Ces chiffres peuvent s'expliquer par la difficulté d'évaluer les résultats de

recherche de tous les projets et l'échec de la majorité d'entre eux à répondre à des objectifs sociaux économiques d'une part, et l'inefficacité des institutions de programmation et d'organisation du système de recherche algérien d'autre part.

Toutefois, quelques projets ont été couronnés de succès à l'exemple de celui de la production et commercialisation de vaccins et sérums anti venin ainsi que celui du système de production et de maintenance de transformateur électrique (Slaouti, 2011).

3-1-2 Le rôle de l'INAPI :

En Algérie, la question de la propriété industrielle fut posée dès les années soixante dix. Elle est considérée centrale par tous les pays dans la mesure où elle vise l'aménagement d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable à l'innovation par la valorisation des efforts en recherche (Megherbi, 2008).

Suite aux réformes économiques engagées au début des années quatre vingt dix, l'ONPI (office de normalisation et de la propriété industrielle) qui était chargé des activités de normalisation et de la propriété industrielle, s'est scindée en deux organismes : l'IANOR chargé de la normalisation et l'INAPI de la protection de la propriété industrielle.

Les missions qui lui ont été assignées dans les textes de sa création sont relatives à la protection des inventions, des marques de fabriques, de commerce et de service, la protection des dessins et des modèles industriels, des appellations d'origine, assurer un service d'information sur ces questions de protection, de l'information technique à partir des bases de données couvrant plus de la moitié la technologie mondiale brevetée (Megherbi, 2008).

Pour ce qui concerne le rôle de cette institution dans la promotion d'une dynamique d'innovation, le rôle de l'INAPI est limité à une simple activité d'enregistrement des brevets d'invention. Les actions de promotion et d'encadrement des activités d'inventions sont limitées, elles ont un faible impact, en termes de dynamique d'innovation.

Cette situation s'explique par l'inexistence d'un fonds d'aides aux inventeurs et d'une formation en matière de protection de la propriété intellectuelle, inexistence d'un système d'information sur les brevets, mais surtout l'absence d'interactivité avec d'autres institutions du système de recherche national comme l'ANVREDET et le MERS.

3-2 Les programmes de mise à niveau :

Afin de promouvoir le développement des PME et soutenir leurs capacités d'innovation , les pouvoirs publics algériens ont mis en place des programmes de mise à niveau des PME algériennes (MEDA1, MEDAII). Ces programmes cofinancés par l'union européenne ont permis l'obtention d'une assistance pour de nombreuses PME (Slaouti, 2011).

Le but de ces programmes dans un premier temps, était d'améliorer les capacités de production de ces entreprises afin de les rendre plus compétitives et permettre leur insertion dans le marché mondial, l'adhésion à l'OMC et d'accéder à la zone de libre échange euro- méditerranéenne. (Haudeville, Bouacida, 2012) .

Dans un second temps, l'objectif de ces programmes était de mettre à niveau la compétitivité industrielle et le développement des services d'appui technologiques et de conseils à l'industrie, de diversifier les exportations et limiter la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, le soutien de la recherche et de l'innovation afin de constituer un tissu industriel diversifié formé de PME innovantes.

3-3 Les relais et structures d'appui :

Les relais et les structures d'appui permettent aux PME de disposer des connaissances et des savoir faire et facilitent les transferts technologiques afin de promouvoir les projets d'innovation (Haudeville et Bouacida, 2012).

En Algérie, concernant les relais et structures d'appui, notons la chambre algérienne locale de la production industrielle (CALPI) dont la mission principale consiste en l'accompagnement des PME dans l'acquisition de nouvelles technologies , et la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) dont le rôle est de mettre à la disposition des PME des informations commerciales sur les marchés et produits et des informations d'ordre technique concernant les évolutions technologiques (Slaouti, 2011).

Cependant, les actions de ces structures en faveur des PME restent limitées .Un des obstacles entravant l'innovation dans les PME, réside dans la sous information concernant notamment les évolutions technologiques. Cette sous information n'a pas été sans incidence sur la maîtrise par les PME des nouveaux savoirs, ce qui a engendré la faiblesse des compétences internes susceptibles d'absorber les opportunités technologiques (Haudeville et Bouacida,2012).

Conclusion

En dépit des efforts déployés et la prise de conscience des enjeux, L'innovation se heurte à un problème central, à l'absence d'une politique d'innovation au sein des entreprises algériennes. Les pouvoirs publics n'ont pas réussi à asseoir une véritable politique d'innovation susceptible de promouvoir le développement et la compétitivité des entreprises et par conséquent propulser le développement économique.

A la lumière du bilan des activités des principales institutions dont nous avons parlé dans ce travail, il est possible d'avancer l'idée de l'absence des interfaces entre les composants du système national d'innovation algérien. Le SNI présente à l'état actuel des limites, dans la mesure où il apparaît éclaté puisqu'il n'encourage pas la relation entre la production et l'utilisation des connaissances. En effet, les centres de recherche universitaires existent et y activent régulièrement, leur activité ne semble avoir aucun effet sur la compétitivité des entreprises (Haudeville et Bouacida, 2012, Megherbi, 2008).

En plus du manque d'interface entre les composants du SNI, son orientation ou la trajectoire de recherche qu'il est supposé suivre reste problématique. S'agit-il de privilégier le développement de la recherche scientifique au profit des secteurs énergétiques alors que la nécessité de diversifier les exportations est un impératif pour notre économie qui demeure mono-exportatrice ou de s'orienter vers d'autres secteurs plus compétitifs et pour lesquels l'économie algérienne gagnerait à construire des avantages compétitifs sur le marché mondial comme les TIC et l'agroalimentaire.

Parallèlement, le système éducatif algérien au sens large est censé mettre à la disposition des entreprises les compétences dont elles ont besoin. Le constat est que les formations dispensées ne correspondent pas aux besoins des entreprises sur le marché (Slaouti, 2011). Par ailleurs, certaines spécialités de gestion comme l'entrepreneuriat n'existent pas alors qu'elles pourraient servir de base pour la création de PME innovantes. La priorité de la gestion universitaire est la gestion des flux importants d'étudiants au détriment des besoins qualitatifs réels des entrepreneurs au niveau du marché algérien. La conversion et l'ouverture du système éducatif algérien peut fournir aux PME à terme les compétences dont elles auraient besoin.

Au niveau des entreprises, les difficultés financières constituent un frein à l'innovation. D'autres blocages comme l'inadéquation des modes d'organisation, de la politique de communication, absence de programmes de valorisation

des compétences et en fin tous les blocages d'ordre socio- culturel cités précédemment qui se contredisent avec l'esprit d'innovation et de créativité.

En somme, Le développement des PME innovantes dépendra de l'amélioration des performances du SNI algérien qu'il convient de renforcer et mieux structurer. Cet objectif peut se concrétiser par le renforcement de l'activité des relais et structures de diffusion des techniques à destination des PME afin que le fossé industrie –recherche se résorbe au maximum, une politique nationale d'incitation à l'innovation afin de remédier aux carences des actions publiques concernant le soutien aux activités d'innovation.

Références bibliographiques :

- 1-Slaouti .A, « Quelles stratégies pour la création et le développement de PME innovantes », Business Management Review , Volume 1, Avril, Mai, Juin ,2011.
- 2-Haudeville.B, Bouacida.R, « Recherche et innovation dans les PME algériennes : Une étude empirique sur un échantillon d'entreprises », Actes du colloque international, ISGP, 2012.
- 3-Megherbi.K, Arabi.M, Khelfaoui.H, « Les pratiques d'innovation et leurs implications socio- organisationnelles : cas des PME de la région de Bejaia », 2005.
- 4-Megherbi.K, « Les obstacles institutionnels et organisationnels à la dynamique d'innovation par apprentissage en Algérie : cas de la région de Béjaia », Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, Mai, 2008.
- 5- Assala.K, « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », Actes du Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME CIFED, Friourg, le 25, 26, 27 Octobre, 2006.
- 6- Bulletin d'information statistique de la PME N° 20, Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Mars 2012.
- 7-Djefflat .A, « Economie et gestion de la connaissance, un outil de compétitivité : quelle opportunité pour le Maghreb », Actes de conférence Maghtech, Dar El Adib, Oran ,2005.
- 8-Foray.D « Economie de la connaissance », Casbah Edition, Alger, 2004.
- 9-Ferrary .M, Pesqueux.Y, « Management de la connaissance, Knowledge management, apprentissage organisationnel et société de la connaissance », Ed Economica, 2006.
- 10-Atamer .T , Durand.R et Reynaud.E ,« Développer l'innovation », revue française de gestion, 155/2, 13-21.
- 11-Delmond .M.H, Petit.Y et Gautier .J.M, « Le management des systèmes d'information », Edition Dunod , 2007.
- 12-Sahut.J.M et leroux , « innovation , TIC et entrepreneuriat », revue management et avenir ,N° 42, 2011.
- 13- Hai Chau Tran , « entre idées et projets d'innovation :approche socio cognitive et perspective stratégique », thèse de doctorat, Université de Est Val de Marne,27 Février , 2008.
- 14-Melbouci.L, « Les PME algériennes :un essai d'analyse par les ressources », revue des sciences humaines , université Mohamed Khider, Biskra, N° 8, Juin 2005.

Références :

1. Julien en 1995 propose une série de caractéristiques pour cerner les PME : petite taille, faible spécialisation, centralisation de la gestion, stratégie intuitive et système d'information simple.
2. Décret législatif du 5/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement.
3. La Pme est définie quelque soit son statut juridique, comme étant une entreprise :
 - De production de biens et services
 - Employant de 1 à 250 personnes
 - Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2Mds DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de DA et qui respecte le critère d'indépendance.
4. Bulletin d'information statistique de la PME , N°20 , Mars 2012.
5. L'Algérie a adopté la charte de Bologne sur la PME en Juin 2000.
6. Ce n'est pas une spécificité de l'économie algérienne, beaucoup de pays à l'instar de la France connaissent la même situation (Khalil Assala, 2006).
7. Le bâtiment en particulier
8. L'approche socio cognitive de l'innovation est apportée par Karl Weick sur la construction collective du **sens** , par la sociologie de traduction de Michel Callon et Bruno Latour et par l'analyse processuelle d'Andrew Pettigrew (Hai Chau Tran , 2008).
9. La majorité des projets soutenus concerne la région de l'algérois.

10. Est considéré comme un espace privilégié de rencontres de chercheurs et producteurs des produits et services avec les opérateurs économiques .Ce forum à été organisé par l'ANVREDET en collaboration avec le ministre délégué de la recherche scientifique en 2005.